



Groupement des Parlementaires du Hainaut
Saison 2017-2018

PV n° 05 : réunion du 20 novembre 2017 à 19.00 à Fleurus.

Présents : F. Appels, R. Appels, J. Lecrivain, M. Fohal, C. Grégoire, A. Dupont et Pascal Lecomte,

Excusés : D. Hanotiaux, J.M. Tagliafero, J.M. Raquez, A-M Sferrazza

Invités : C. Notelaers Président du CP

Invités et excusés : L. Lopez, Secrétaire Général. I Delrue, B. Scherpereel, membres du CDA.

Seul point à l'ordre du jour :

Groupe de travail « réforme régionale jeunes » :

Comme suite à la présentation du projet de réforme lors de la journée de formation du 11 novembre 2017, les membres du groupement examinent le document présenté.

Différentes questions sont exprimées, elles seront transmises au département Championnat dans un texte qui lui sera envoyé en prélude à l'AG du 25 novembre 2017.

Liste des questions et réflexions :

Le groupement des parlementaires du Hainaut, après examen du texte présenté concernant la réforme du championnat en jeunes régionaux, a établi une liste de questions dont les réponses doivent encore être fournies, certaines questions étant posées depuis février 2017.

- Scores avec écarts trop importants : quelle analyse concrète a-t-elle été faite ? Sur quelle durée de championnat ?
- Quid du PC89, un U16 (de 16 ans) ou un U17 ne pourra plus jouer dans les autres catégories (U19, U21) mais bien en senior ! Pourquoi ?
- Pourquoi exclure les tournois en U21 G, U17 F et U19 F ? Les prévoir éviterait d'éventuels ennuis au cas où. Même si on ne les fait pas.
- Le nombre d'arbitres sera moins important en régionale mais quid au niveau prov ?
- Point 1.5 sur la désignation des arbitres : Priorité aux jeunes et plus aux matchs donnant lieu à montées-descentes ! C'est irréaliste.
- Quels sont les devoirs de résultats pour l'ADEPS en ce qui concerne la performance des résultats des compétitions ?
- Que veut dire : catégories d'un an « mais si les provinces veulent suivre elles peuvent le faire aussi » (cfr propos tenus en réunion le 11/11/2017)
- En cas de création d'une équipe régionale par l'association de plusieurs clubs, comment se règle le maintien ou de cette équipe en cas d'arrêt d'un des clubs dans l'association ?
- 2 joueurs (en plus d'une éventuelle alliance). Est-ce sain ?
- 2 joueurs d'un club ou de 2 clubs ?
- Ne risque-t-on pas d'aller vers des équipes de sélection provincial gérée par les CP, en championnat Reg. ?
- Où en est la liste des articles du ROI à modifier pour mettre en place cette réforme ? Aura-t-on le temps de préparer et de faire voter les modifications ?
- U14 : seuls les équipes déjà inscrites pourront en plus des finalistes coupe AWBB être en Reg. Ceci semble cadenciser l'entrée en Reg.
- Pourquoi une tournante de provinces pour les places qualificatives du tournoi ? Cela ne ressemble pas au reflet des « viviers » de l'AWBB.

- Equipe de l'année suivante mais quid des mutations In et Out ?
- Quid point 2.5 du Plan Programme 2017-2020 (Labellisation) ? Ce projet de réforme du championnat des jeunes rég. n'est-il pas en contradiction avec le Plan Programme ?
- L'avis de la Direction technique est à demander concernant ce projet, notamment en ce qui concerne l'avantage de passer à des catégories d'un an.

Tournois :

- Si pas assez de candidats organisateurs, que fait-on ?
- Quid du cahier des charges pour l'organisation des tournois ?
- Si poules de 3 obligation de 2 matchs d'affilées !
- Quid des terrains : mêmes conditions que le règlement ?
- Si tournois mais 4 qualifiés, ne doit-on pas faire jouer la totalité des matchs en cas de désistement ?
- Si 9 équipes, 2 jours ? ou alors 3 terrains pour organiser.
- Combien de clubs peuvent accueillir ce genre de tournois ?
- Coût de l'arbitrage (9 équipes égale 18 arbitres). A charge de qui ?
- Qui organise ? minimum 8 endroits différents y-a-t-il assez de membres dans le département pour y assister ?
- Qui va convoquer les arbitres ?
- Si aide des CP, sont-ils d'accord ?
- Deuxième week-end de mai, quid des examens scolaires car si tournois 2 jour égale un week-end complet sur les routes.
- Quid en cas de réclamation judiciaire en cours de tournoi ? qui va trancher ? Les CJP ou CJR sont-ils au courant et d'accord de participer ? Y a-t-il assez de membres des conseils judiciaires car il y aura 8 sites pour les tournois ?

Remarques transmises par le CP :

- Crainte d'une forte augmentation du nombre d'équipes en jeunes provinciaux. Avec un nombre d'arbitres en constant diminution.
- Ne peut accepter le fait que le CP doive suppléer aux manques d'arbitres régionaux par des arbitres provinciaux et en priorité même par rapport à des matchs seniors avec montée et descente.

Fin de réunion à 21.30 heures

APPELS Fabrice
Président

FOHAL Michel
Secrétaire